

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objet : Epreuves de présélection organisées par le Groupe Hospitalier Paul Guiraud pour bénéficier du financement des études promotionnelles à la I.F.C.S. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Date de fin d'affichage : 13/03/2023 |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Destinataires : Cadre supérieur(e) de santé et Responsable de service | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédacteur : DRH/Formation continue /Direction des soins |

Afin d'être admis au cycle préparatoire du concours et bénéficier du financement des études promotionnelles pour préparer le diplôme de cadre de santé, les professionnels concernés doivent se présenter aux épreuves de présélection organisées par le groupe hospitalier Paul Guiraud.

La présélection pour la préparation au concours d'entrée des Instituts de Formation de Cadres de Santé aura lieu entre le **11 avril et le 20 avril 2023 dans les locaux de la formation continue.**

Je vous invite à demander aux candidats potentiels d'adresser les documents suivants en quatre exemplaires :

- **Un dossier de présélection en quatre exemplaires comportant**
 - Une lettre de candidature
 - Un curriculum vitae
 - Un projet d'évolution professionnelle de 4 à 10 pages
 - Un avis formalisé par l'encadrement sur le projet d'évolution professionnelle du candidat

Au service de la formation continue avant le **13 mars 2023 à 16 heures dernier délai**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Le Directeur des Ressources Humaines

Jean-François DUTHEIL

GH Paul Guiraud

www.gh-paulguiraud.fr

54, avenue de la République BP 20065

94806 Villejuif Cedex

☎ 01 42 11 70 00

ANNEXE 1 : LES EPREUVES DE PRE-SELECTION

La composition du jury de présélection :

- 🚦 Le directeur Adjoint chargé des ressources humaines et des affaires sociales
- 🚦 La coordonnatrice générale des soins
- 🚦 La directrice des institutions de formation initiale
- 🚦 Un(e) cadre supérieur(e)

Les épreuves de présélection sont au nombre de deux, à savoir :

- 1- **L'examen par le jury de présélection des dossiers produits par les candidats, noté sur 10 points**

Concernant la présentation du projet d'évolution professionnelle, la Direction des soins et/ou la formation continue, vous proposent une aide méthodologique pour élaborer votre projet.

| PRESENTATION DU DOCUMENT ECRIT 10 POINTS | | | |
|--|--|---|----------|
| Le curriculum Vitae | Diversité et richesse des expériences professionnelles et des formations Les points essentiels sont mentionnés | | 2 points |
| Le projet d'évolution professionnelle | La conception de la fonction de cadre de santé est pertinente et en lien avec le contexte d'exercice Les Perspectives professionnelles sont identifiées L'Identification des points forts et des points à améliorer est pertinente | | 5 points |
| Forme du document écrit | Les capacités rédactionnelles | Analyse - Synthèse Orthographe - syntaxe | 3 points |

- 2- Une épreuve orale d'une durée de trente minutes, consistant en un exposé du projet d'évolution professionnelle, suivi d'échanges avec les membres du jury, notée sur 20 points.

| PRESENTATION ORALE SUR 20 POINTS | | |
|--|--|----------|
| Présentation du projet évolution professionnelle 10 minutes | Capacité à synthétiser l'analyse de son parcours professionnel | 4 points |
| | L'analyse du parcours professionnel est cohérente avec le projet professionnel | 4 points |
| | Respecte le temps imparti | 1 point |
| Réponses aux questions posées par le jury 20 minutes | Les réponses sont adaptées aux questions posées par le jury | 4 points |
| | Les arguments sont pertinents au cours des échanges | 4 points |
| | Maitrise de l'expression orale et du vocabulaire professionnel | 3 points |

La grille d'évaluation est utilisée par les membres du jury. Elle comporte des critères qui permettent de préciser les attentes et exigences attendues. Chaque membre du jury évalue la prestation du candidat, ensuite ils se concertent sur les appréciations et la note à attribuer.

